Retour au Sommaire

Observer pour mettre en oeuvre et évaluer les PDU
PARIS (ENPC) 25 et 26 janvier 2007

Éléments de bibliographie

Les plans de déplacements urbains / Offner, Jean-Marc .- Paris: La Documentation française, févr. 2006 .- 92 p., bibliogr

Les PDU sont nés de la préoccupation de mieux articuler gestion de la mobilité et organisation des territoires. Pour peaufiner la fabrication, la cohérence et l'efficacité des PDU, il est nécessaire d'élaborer des référentiels et porter une attention particulière aux modalités concrètes du travail au sien des instances technico-administratives. L'ouvrage comporte cinq chapitres : - Trois décennies de planification des déplacements urbains - La relance des PDU par la loi sur l'air, entre ambiguïtés étatiques et formalismes locaux - La quête inachevée de la cohérence et de l'efficacité - Un nécessaire renouvellement des conceptions planificatrices - Des outils diversifiés pour l'articulation des politiques de transport et d'aménagement.

L'environnement en France. Édition 2006 / Institut Français de l'environnement .- Orléans : IFEN, oct. 2006 .- 500 p.

Cette quatrième édition propose des analyses permettant de comprendre les grandes évolutions de l'état de l'environnement et leurs conséquences. Prenant en compte les dimensions de développement durable, ce rapport expose les enjeux dans toute leur complexité et leur diversité. Il présente les pressions sur l'environnement, l'état des milieux et des territoires, les impacts subis par la société et les réponses apportées par celle-ci et les pouvoirs publics.
Avec l'adoption de la Charte de l'environnement, la Constitution française affirme désormais les valeurs du développement durable. Elle reconnaît à chacun le droit de vivre dans un environnement équilibré et le devoir de prendre part à sa préservation et son amélioration.

PLAN CLIMAT 2004 : Face au changement climatique agissons ensemble /
Ministère de l'écologie et du développement durable ; Mission interministérielle de l'effet de serre .- Paris : Ministère de l'écologie et du développement durable, Sept. 2004.- 88 p.

Le plan climat est le plan d'actions du gouvernement pour être à la hauteur du défi majeur que constitue le changement climatique, dès 2010, en respectant l'objectif du protocole de Kyoto, voire en le dépassant légèrement.
Il regroupe des mesures dans tous les secteurs de l'économie et de la vie quotidienne des français, en vue d'économiser 54 millions de tonnes d'équivalent CO2 par an à l'horizon 2010 ; il propose des actions claires et simples qui doivent entraîner une vraie participation citoyenne.
Il comprend huit orientations fortes :
* Campagne nationale sur le changement climatique et adaptation
* Transports durables
* Bâtiment et écohabitat
* Industrie, énergie et déchets
* Agriculture durable et forêts

© Toute utilisation des supports pédagogiques en dehors de la formation ne pourra être réalisée qu'avec l'accord exprès de leur auteur.

* Climatisation durable
* Plans climats territoriaux et État exemplaire.
* Recherche, international et prospective après 2010.
Cinq actions phares doivent créer une vraie dynamique de lutte contre le changement climatique :
* Biocarburants
* Ecohabitat : un crédit d'impôt renforcé
* Étiquette énergie
* Bonus-malus CO2
* Climatisation durable.

Actualisation 2006 du plan climat 2004-2012 : Introduction /
Ministère de l'écologie et du développement durable ; Mission interministérielle de l'effet de serre.- Paris : Ministère de l'écologie et du Développement Durable, Nov. 2006.- 26 p., graph., tabl.

L'implication des associations dans l'élaboration des PDU : une concertation productive /
Louvet, Nicolas
In : Pouvoirs Locaux, Les cahiers de la décentralisation, n°66, sept. 2005, p. 89-92

En faisant notamment référence à l'action d'associations dans l'élaboration des PDU, à Aix-en-Provence, Caen, Mulhouse et Nîmes, l'auteur montre que celles-ci ont pu développer une argumentation fondée sur une certaine expertise qui a pu influer sur le contenu des PDU et ont même parfois mis à la disposition de l'autorité un matériau permettant de mettre à jour certains problèmes ou de proposer des solutions.

Les Conditions d'une concertation productive dans l'action publique locale : le cas des Plans de Déplacements Urbains / Louvet, Nicolas.- Marne-la-Vallée : ENPC, 2005.- 389 p., bibliogr.
Mémoire soutenu à l'ENPC. École doctorale Ville et Environnement

Évaluée dans son intensité démocratique (information - consultation - négociation), la concertation est critiquée pour son ambiguïté. Les autorités en regrettent les effets de blocages, les usagers-citoyens la taxent d'alibi. L'enjeu d'une analyse de la concertation dans l'élaboration des Plans de Déplacements Urbains (PDU) était d'abandonner cette posture de dénonciation en cherchant à savoir non à qui profite cette concertation mais ce qu'elle produit. Premier résultat : c'est lorsque la participation s'effectue en amont qu'elle s'avère productive, qu'elle modifie la donne. Second résultat : une concertation « ciblée » - l'autorité organisatrice dialogue avec les associations sélectionnées a priori - pondère le discours technico-politique alors qu'une concertation « révélée » - le processus fait émerger des participants inattendus - ajoute au programme de nouvelles thématiques.

Communauté du Pays d'Aix : un PDU "jeunes"/ Viennet, Robert .-
In : Transport public, n°1038, juil.-août 2004, p. 28-29

La Communauté urbaine du Pays d'Aix vient de prendre une initiative originale en lançant l'élaboration d'un PDU des jeunes. Il s'agit d'une action pédagogique qui s'inscrit dans le cadre des réflexions sur le plan de déplacements urbains de l'agglomération. Cette initiative unique en France propose, à travers une exposition itinérante, une série d'actions de sensibilisation et des outils pédagogiques au cycle 3 des écoles primaires de l'agglomération (CE2, CM1 et CM2), ce qui représente pas moins de 20 000 enfants de 8 à 11 ans.

© Toute utilisation des supports pédagogiques en dehors de la formation
ne pourra être réalisée qu'avec l'accord exprès de leur auteur.

Les Plans de déplacements urbains (1996-2002) / Offner, Jean-Marc .-
In: Données urbaines 4 .- Paris : Anthropos, 2003 .- p. 379-386

En s'appuyant sur une étude de bilan des PDU et sur des travaux de recherche menés dans le cadre du PREDIT, l'auteur propose une analyse de la manière dont les collectivités locales ont accueilli l'injonction étatique à la création de PDU et les moyens et objectifs liés à ces plans. Il commente l'attitude face à l'automobile, le caractère plus ou moins velléitaire des PDU, les réseaux d'acteurs mobilisés, l'expertise accompagnant les PDU.

Les leçons des PDU de la loi sur l'air / Offner, Jean-Marc .-
In : Urbanisme, n° 329, mars-avril 2003.- p. 50-53

L'élaboration de plans de déplacements urbains (PDU) dans une cinquantaine d'agglomérations françaises de plus de 100 000 habitants, suite aux injonctions de la loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie de décembre 1996, apporte des enseignements importants sur l'évolution des politiques locales de gestion de la mobilité. Cependant, cette intense activité procédurale fournit aussi des éléments d'appréciation sur "l'agir planificateur" de l'état et des collectivités territoriales. Les conclusions d'une recherche sur les processus politiques de production des PDU à partir d'une vingtaine d'études de cas sont présentées. Elles soulignent une prise en compte trop ténue de quatre ingrédients pourtant nécessaires à l'efficacité comme à la légitimité des démarches entreprises : les temps locaux, l'agglomération, le management public, l'expertise

PDU : les petites villes s'y mettent aussi / Nangeroni, Cécile .-
In : Rail & Transports, n° 271, 26 févr. 2003.- p. 12-14

La mise en oeuvre d'un plan de déplacements urbains n'est rendue obligatoire que pour les villes de plus de 100 000 habitants. Pourtant, de plus en plus, celles moins peuplées souhaitent mieux maîtriser leurs flux de transports. Avec des ambitions limitées par leur taille et les moyens financiers dont elles disposent

I**nnovations Predit et PDU. Document 1 : établissement d'une grille d'innovations Predit. Document 2 : analyse de 30 PDU en référence à la grille d'innovations Predit, 1ère partie : PDU 1 à 15 ; 2ème partie : PDU 16 à 30. Document 3 : synthèse /** GESTE. Groupe d'études sociales techniques et économiques ; Université de Poitiers ; Yan Le gal Consultants (Predit 2 1996-2000, Groupe programme n° 4.1 Gestion des déplacements urbains)
Pressigny : Yan Le Gal Consultants, août 2002.- 4 vol.

La recherche consiste à analyser dans quelle mesure les plans de déplacements urbains (PDU) récemment élaborés reprennent les innovations proposées par le PREDIT. Une trentaine de PDU d'agglomérations françaises sont étudiés. Les auteurs tentent également de savoir pour quelles raisons certaines expériences sont plus intégrées que d'autres, et si l'on trouve d'autres innovations dans les PDU. Le document 1 présente la première phase de la recherche : la "grille d'innovations PREDIT", servant de référence à l'examen des PDU. Les documents 2 (1ère et 2ème parties de la seconde phase) analysent, selon la grille d'innovation, les 30 PDU approuvés. Pour chaque plan de déplacement urbain étudié, une synthèse sous forme de tableau mesure la prise en compte des 7 axes du PREDIT et établit un premier bilan des innovations. La synthèse (document 3) met en évidence le fait que les PDU étudiés prennent bien en compte les thématiques développées dans les 7 axes du PREDIT. Néanmoins, les expérimentations innovantes soutenues par le PREDIT sont rarement présentes.

© Toute utilisation des supports pédagogiques en dehors de la formation
ne pourra être réalisée qu'avec l'accord exprès de leur auteur.

Évaluation des plans de déplacements urbains (PDU) / FNAUT. Fédération nationale des usagers des transports.- Paris : FNAUT, 2003.- 21 p.

Ce document n'est pas une analyse exhaustive des PDU de toutes les agglomérations qui s'en sont dotées. Il se veut jugement de la FNAUT sur la démarche, les points forts, les faiblesses et les contradictions entre les intentions et la réalité. Cette critique s'appuie sur un certain nombre de PDU à travers leur version officielle, des articles de presse et des commentaires d'associations impliquées dans les processus. Il s'agit essentiellement de celui de Lyon - une référence de choix - et une trentaine d'autres dont : Amiens, Annecy, Angers, Angoulême, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Le Havre, La Rochelle, Lille, Metz, Nancy, Nantes, Nice, Niort, Orléans, Poitiers, Rennes, Rouen, St-Étienne, Strasbourg, Thionville, Toulon, Toulouse, Valenciennes. Il n'aborde que l'objectif central des PDU :- la réduction du trafic automobile,- la primauté donnée aux investissements routiers,- les prescriptions en matière de transports en commun,- celles visant le stationnement.

Les innovations dans les PDU vues par leurs auteurs techniques. Volume 1 : note n°1 analyse de 17 PDU, sélection de 4 agglomérations. Volume 2 : annexes, questionnaires retournés. Volume 3 : phase 2, approfondissements sur une sélection d'agglomérations.- CODRA. Conseil à la décision et à la réalisation en aménagement urbain rural et régional : FNAU. Fédération nationale des agences d'urbanisme .- Bagneux : CODRA, vol. 1 et 2 2002, vol. 3 2003.- 20 p. + ann. non Pag. + 23 p., tabl. (Prédit 2 1996-2000, Groupe thématique n°4.3 Gestion des déplacements urbains)

Cette recherche porte un regard analytique et critique sur le thème des innovations, au travers de l'expérience qu'en ont les auteurs techniques des PDU (techniciens des services des autorités organisatrices urbaines, membres des agences d'urbanisme...). La première étape a consisté à faire analyser par les auteurs techniques, sous forme de questionnaire, les innovations dans l'élaboration des PDU. Les résultats et questionnaires retournés font l'objet des deux premiers volumes. Trois agglomérations ont été sélectionnées en vue des approfondissements de la seconde étape, basée sur des tables-rondes regroupant les acteurs techniques locaux impliqués et l'analyse de documents. Ont ainsi été étudiés (volume 3) : à Mulhouse, le tram-train ; à Bordeaux, les mesures en lien avec l'urbanisme ; à Grenoble, la communauté de transport.

Les indicateurs en action : guide du praticien destiné à l'amélioration de l'utilisation des indicateurs / CERTU. Centre d'études sur les Réseaux, les Transports, l'urbanisme et les Constructions publiques ; ENTPE. École Nationale des Travaux Publics de l'Etat ; Communauté urbaine de Lyon .- Londres : Pastille project consortium, déc. 2003.- 53 p

Ce guide présente les informations nécessaires à l'utilisation des indicateurs dans la gestion du développement durable au niveau local et ce qui est important pour en améliorer l'efficacité. A partir des expériences recensées dans 4 villes européennes : Wintherthur en Suisse, Southwark en Grande-Bretagne, Vienne en Autriche et Lyon, il rappelle des notions de base pour la sélection d'indicateurs (ou d'ensembles d'indicateurs), la collecte de données pertinentes et la communication de ces informations. Il se propose de fournir des indications pratiques pour l'utilisation des indicateurs dans la prise de décision. Ce guide inclut un test destiné aux praticiens, permettant d'analyser la situation et d'améliorer l'efficacité de l'utilisation des indicateurs.

© Toute utilisation des supports pédagogiques en dehors de la formation
ne pourra être réalisée qu'avec l'accord exprès de leur auteur.

Les indicateurs en action : développement durable, indicateurs et aide à la décision
L'empreinte du local. PASTILLE / CERTU. Centre d'études sur les Réseaux, les Transports, l'urbanisme et les Constructions publiques ; ENTPE. École Nationale des Travaux Publics de l'Etat ; Communauté urbaine de Lyon .- Londres : Pastille project consortium, 2002.- 111 p., fig.

Le projet européen PASTILLE (Promoting Action for Sustainability Through Indicators at Local Level in Europe) porte sur les indicateurs de développement durable (IDD) ; ces indicateurs désignent une variable pertinente de l'action publique, spécifiée et définie de manière à être mesurable dans le temps et dans l'espace. Cette mesure permet des comparaisons dans le temps, entre organes de gouvernement, entre projets, entre objectifs et résultats. L'objectif de la recherche est de déterminer l'impact de ces indicateurs sur la politique des villes, leur rôle pour l'aide à la décision.
Ce rapport présente l'ensemble de la démarche du projet PASTILLE. Il décrit de façon détaillée l'approche théorique adoptée, ainsi que la méthodologie utilisée pour la collecte et l'analyse des données ; puis il présente 4 études de cas : Vienne (Autriche), Lyon, Winthertur (Suisse), Southwork (Grande-Bretagne) ; il présente ensuite l'analyse principale (institutions et prise de décision, légitimation et conflit, notion de connaissance et relations experts/profanes, dimension spatiale) ; en dernières parties il revient sur la méthodologie de la recherche interactive et présente une synthèse des principales conclusions.
Trois documents en français sont issus de ce projet :
* le présent rapport final
* le guide pratique s'adressant à des personnes ayant monté des observatoires et souhaitant améliorer leur efficacité. Conçu sous forme de jeu, il sensibilise à l'importance du contexte dans lequel s'inscrivent les indicateurs
* les actes du colloque "indicateurs, jeux et enjeux" tenu à Lyon le 25 juin 2002 ; il s'est penché particulièrement sur la fabrication et l'utilisation des indicateurs.
Ces trois documents sont téléchargeables sur le site du Certu : www.certu.fr

Concertation et débat public. L'exemple des PDU / Agence des villes.- Lyon : Agence des villes, 2000 .- 148 p.

Ce document propose une re-transcription in-extenso des exposés et discussions d'une journée consacrée à la concertation et au débat public dans le cas exemplaire des plans de déplacements urbains (PDU). Certains des intervenants rendent compte des expériences menées dans plusieurs villes de France (Grenoble, Lille, Nancy, Lyon, Poitiers). Les discussions concernent les pratiques locales, et souvent celles concernant l'enquête publique.

Observatoire économique et urbain du tramway et des déplacements. Propositions pour une meilleure prise en compte de l'impact sur la vie des entreprises et le développement urbain. Articulation avec l'observatoire du PDU. Document de travail / AURBA. Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine.- Bordeaux : Aurba, 2000.- 39 p.

Élaborée conjointement avec la Chambre de commerce de Bordeaux, cette note propose, dans un cadre d'ensemble bâti en complémentarité avec l'observatoire du PDU, une poursuite et un renforcement du dispositif de suivi des effets spécifiques du tramway et du nouveau système de déplacements sur l'activité économique et la vie des habitants. Elle établit par ailleurs un programme de travail pour les 3 années à venir.

© Toute utilisation des supports pédagogiques en dehors de la formation
ne pourra être réalisée qu'avec l'accord exprès de leur auteur.

Référentiel d'évaluation et de suivi des politiques environnementales des collectivités territoriales (RESPECT) : Un tableau de bord environnement pour les collectivités européennes. Manuel d'utilisation / Union européenne. Life-environnement ; Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement ; ADEME. Agence De l'environnement et de la Maîtrise de l'énergie ; CNFPT. Centre national de la fonction publique territoriale .- Paris : CNFPT, mars 2000 .- 246 p.

Ce manuel est un outil d'aide à la décision et de management environnemental au service de toute collectivité. Il est basé sur le partage d'expériences et l'échange de pratiques dans le cadre d'un réseau de vingt-six collectivités européennes qui ont participé au projet et répond à cinq objectifs principaux : la connaissance, l'évaluation, l'aide à la décision, la communication externe et la communication interne.

La méthodologie "Respect" s'appuie sur 73 indicateurs répartis dans dix thèmes environnementaux.

Ce guide propose :

* une partie méthodologique avec une présentation des outils et des étapes nécessaires à la mise en place de "Respect" ; une présentation des grilles d'analyse.
* le recueil des indicateurs classés par thème : air, bruit, cadre de vie, déchets, déplacements, eau, énergie, risques, sol et sous-sols, environnement

Notices extraites de la base de données URBAMET

© Toute utilisation des supports pédagogiques en dehors de la formation ne pourra être réalisée qu'avec l'accord exprès de leur auteur.

Retour au Sommaire